



UFC-QUE CHOISIR
233 bd Voltaire
75555 PARIS CEDEX 11

Le 22/05/2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Interdiction du glyphosate en France au plus tard dans trois ans Face au rétropédalage du gouvernement, des organisations de la société civile lancent une pétition

Emmanuel Macron s'est engagé en novembre dernier à interdire le glyphosate en France « au plus tard dans trois ans », après la décision au niveau européen de prolonger de cinq ans l'autorisation de l'herbicide le plus vendu au monde. Pourtant, cet objectif n'est pour l'heure pas intégré au projet de Loi sur l'Agriculture et l'Alimentation, débattu à l'Assemblée nationale. Plusieurs organisations de la société civile s'inquiètent de ce qui semble être un rétropédalage de la part de la France et lancent [une pétition](#) pour que l'engagement du Président soit tenu.



Le projet de Loi Agriculture et Alimentation débattu à l'Assemblée nationale ce 22 mai 2018 offre l'opportunité de concrétiser la promesse d'Emmanuel Macron d'interdire le glyphosate en France d'ici fin 2020. Or le gouvernement semble rétropédaler et, à ce jour, cet objectif n'est pas intégré dans le texte du projet de Loi.

Le sujet de l'interdiction du glyphosate en France étant absent de la première version du texte, plusieurs députés ont déposé des amendements pour le réintégrer, mais ces initiatives n'ont pas passé le barrage de la Commission des Affaires économiques. En effet, même la proposition d'amendement du rapporteur de la Loi, M. Moreau, a été retirée, face à l'opposition du Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Stéphane Travert.

Pour nos organisations, c'est inacceptable. Rappelons que le glyphosate a été classé parmi les cancérigènes probables chez l'homme en 2015 par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), agence de l'Organisation mondiale de la santé.

Il est indispensable que l'opportunité qu'offre le projet de Loi Agriculture et Alimentation, pour graver dans le marbre l'interdiction sous 3 ans du Glyphosate, ne soit pas un rendez-vous manqué. Elles lancent donc aujourd'hui [une pétition](#), pour que le principe de précaution soit respecté et que la France sorte du glyphosate comme annoncé, avec un plan d'accompagnement adapté pour les agriculteurs.

Les cosignataires :

Agir pour l'Environnement ; Alerte des médecins sur les pesticides ; ATTAC France ; Bio Consomacteurs ; Bloom ; CCFD-Terre Solidaire ; Collectif de soutien aux victimes des pesticides de l'Ouest ; Commerce équitable France ; Confédération Paysanne ; Fédération Artisans du Monde FNH ; Foodwatch ; France Nature Environnement ; Génération Futures ; Greenpeace ; Justice Pesticides ; La Ligue contre le cancer ; Les Amis de la Terre ; LPO ; Miramap ; Réseau Action Climat ; Réseau Environnement Santé (RES) ; Solidaires ; Syndicat National d'apiculture ; Terre d'abeilles ; UFC-Que Choisir ; Union Nationale de l'Apiculture Française ; WECF ; WeMove.eu ;